

## Appel à Mobilisation sur le Pont du Rec A partir du lundi 19 juin à 6h du matin

### Communiqué d'information sur la situation à Bourrière Toureilles

Le chantier de construction des éoliennes de Bourrière/Toureilles qui a débuté en janvier dernier, par le passage en force sur la propriété privée d'opposants au projet, est aujourd'hui encore bloqué par les militants.

En effet, le promoteur éolien a sciemment tenté d'acheminer via la départementale 52 entre Bourrière et St Sernin les socles d'éoliennes. Il projetait de faire passer les camions sur les terrains limitrophes de la route départementale, c'était sans compter sur les opposants locaux qui se sont mobilisés pour empêcher l'empiètement sur les parcelles privées en créant une chaîne humaine.

C'est au pont du Rec que l'impossibilité de passer sans violer la propriété privée s'est cristallisée en un blocage de la route par les camions qui malgré la démolition des parapets du pont ne peuvent passer sans empiéter sur les terrains privés jouxtant le pont de part et d'autre.

Le Conseil Départemental, non content d'avoir, à toute fin pratique, « privatisé » la route départementale 52 entre 6h et 20h du lundi au vendredi jusqu'au 21 juillet -en y interdisant toute circulation et stationnement-, a tenté de créer de toute pièce un élargissement de cette route. Les opposants ont mandaté un géomètre expert qui a conforté leur position.

De plus le conseil départemental produit des arrêtés où la raison invoquée des interdictions de circulation est le stationnement de voitures privées sur la chaussée ce qui est 1 mensonge puisque aucune voiture stationne sur la RD52. Les gendarmes qui passent à peu près quotidiennement peuvent en témoigner. Par contre les camions des sous traitants bloquent la route depuis 12 jours ce qui est inadmissible d'autant que les opposants ont proposé 1 solution que personne ne semble vouloir accepter, non pas parce qu'elle est impossible mais parce qu'elle viendrait appuyer le fait de la **fraude avérée**.

Ainsi depuis le 6 juin, un bras de fer oppose promoteur et anti éoliens qui interdisent l'empiètement sur leurs parcelles.

Ils sont sur du privé, en pleine légalité, ce qui rend impossible toute intervention de la gendarmerie. L'insuffisance des accès avait déjà été signalée à maintes reprises, le promoteur ayant soutenu devant les différentes instances juridiques et administratives que le passage était sans problème et ne nécessitant pas d'aménagement particulier, nous nous trouvons à ce jour devant le principe de réalité **...et l'impossibilité de passer.**

Ne pas jeter sur la voie publique

La cause est déjà à ce jour entre les mains du Conseil d'Etat. Il faut bien reconnaître ici l'arrogance de ce lobby éolien à qui tout semble permis, qui marchandise notre territoire sans tenir compte tout autant de la faune, de la flore et des humains que nous sommes. Il ne pourrait pas le faire s'il ne profitait pas de la complicité de certains élus qui obèrent l'avenir du territoire sur lequel ils ont été élus plutôt que de le défendre. Honte à eux !

**L'écologie...oui ...l'écolo business...non !**

Nous espérons pour le territoire, pour les citoyens que nous sommes, pour l'avenir de notre démocratie, la reconnaissance de nos droits.

**Le « Rec » devient le pont emblématique, celui d'un espoir démocratique ou celui d'une honte républicaine.**

**Venez nous rejoindre .Si vous doutez, venez voir.**

**Nous avons besoin de vous tous pour permettre des relais sur la chaîne humaine que nous tenons depuis 12 jours .**

**La semaine prochaine –à partir du 19 juin à 6h – devrait être décisive .**

**Il faut marcher à pied, à partir de Bourrière ou de StSernin puisque la RD52 est « privatisée »...**



ne pas jeter sur la voie publique